

15 millions de Fcfa
à gagner au BANKO mardi le 8 janvier

N°436 du mardi 08 janvier 2019

info**Matin**
Quotidien

400 Fcfa

2^e année

L'actualité autrement

Budget de l'État

Vers d'importants

redressements

fiscaux et douaniers

Compte tenu de la conjoncture économique du moment, la nécessité de renflouer les caisses publiques pour répondre aux engagements du président de la République, lors de son message à la nation le 31 décembre 2018, semble également passer par des méthodes fortes contre les hommes d'affaires véreux.

P.3



Consommation des stupéfiants

La drogue fait sa rentrée scolaire

Lire dossier Pp. 5-7

Travail et sécurité sociale

Le nouveau directeur
du BIT prend service

P.8

Modernisation de l'élevage

La BID octroie 24,5
milliards

P.8

REPRISE DES CLASSES À YAOUNDÉ

Des élèves outillés sur les pratiques de succès

Au collège Madeleine et à l'école privée Bonne graine les enseignants les ont entretenus avant la reprise effective des cours, sur les bonnes résolutions à tenir pour réussir cette deuxième partie de l'année scolaire.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Hier, lundi 07 janvier était jour de rentrée scolaire au Cameroun pour le compte du deuxième trimestre. Une période réputée plus difficile pour les élèves, du primaire au secondaire. À l'école privée Bonne graine située au quartier messa-si à Yaoundé, plusieurs écoliers ont répondu présents dans leurs classes respectives. Après deux semaines de repos et au lendemain des fêtes de fin d'année, Salomé Ondo, institutrice au cours moyen un (Cm1) dans cet établissement, après avoir dispensé sa première leçon, a observé chez ses apprenants un manque d'enthousiasme et d'inattention. D'après elle, cette attitude s'explique par le fait que «la reprise n'est jamais facile pour les élèves, mais au bout de quelques jours, chacun va retrouver le rythme normal.» rassure-t-elle. Entre la fatigue et le stress qui s'installent chez les élèves, le deuxième trimestre sera pour beaucoup, un passage difficile à négocier au milieu d'une route encore plus longue. À en croire, Yves Djeiuleu, enseignant de physique au collège La farandole sis au quartier Ewankang dans l'arrondissement de Yaoundé 4, c'est maintenant que vont être abordées les notions plus difficiles après un premier trimestre davantage consacré à la reprise des acquis. «C'est un trimestre qui est essentiellement décisif, une période pendant laquelle l'élève doit se réveiller, et améliorer ses performances scolaires si elles ont été



negatives. Ceux qui ont eu de bons résultats au premier trimestre ne doivent pas perdre la tête. Il faudrait qu'ils se mettent davantage au travail afin de maintenir le cap en fin d'année» confie la présidente de l'association de lutte contre les échecs scolaires à Douala, Dorothee Nkom.

Loin des écrans. Comme elle, nombreux sont ces enseignants qui sont revenus des congés avec une

mallette d'astuces pour permettre aux élèves de se mettre au travail de façon progressive et leur redonner le goût d'apprendre. «Nous leur avons conseillé l'assiduité en classe, le travail à la maison, la relecture quotidienne de leurs leçons. Se fixer un moment dans la journée, deux heures chaque soir par exemple, et les consacrer systématiquement au travail scolaire, y compris les dimanches et pendant les prochaines congés de pâques»

recommande un enseignant ayant requis l'anonymat au Collège Madeleine. Pour lui, la réussite des élèves tient aussi au temps qu'ils passeront loin des écrans de télévision pour mieux développer leur curiosité, s'intéresser et s'interroger sur ce qui les entoure. «Il est important de bien gérer son temps et surtout de l'allouer à des activités plus saines. Ceux qui ont des téléphones portables à la maison peuvent plutôt s'en servir pour s'envoyer par Sms, des sujets de dissertation pour préparer leurs examens. Il faut adopter une bonne attitude vis-à-vis de ses responsabilités scolaires.» conseille-t-il. Pour aider leurs apprenants, certains chefs d'établissements avec leurs collaborateurs ont recensé les matières où les élèves avaient beaucoup de difficultés, question d'organiser des cours de mise à niveau dans les jours à venir.

Rappel. La deuxième partie de l'année scolaire 2018-2019 qui débute connaîtra certainement un ralentissement des activités dès la deuxième semaine du mois de février à cause des préparatifs de la fête de la jeunesse. Aussi, à côté de la réussite scolaire, les enseignants devraient continuer la lutte contre la consommation des stupéfiants en milieu scolaire, un phénomène qui prend des proportions inquiétantes et qui risque de compromettre leurs objectifs.

AVIS DE DECES DE

Bisseck Mbagha Bienvenu

Faire-part

- La grande famille Ndog Béa Mintaba
- La grande famille Ndog Batjeck Hegba
- La grande famille Ndog Ngond
- La grande famille Log Pem-jée
- La famille Nson Mbagha Bisseck
- M. Mbagha Mathias, ses frères, leurs femmes, ses sœurs, leurs enfants et leurs petits enfants, Ont le profond regret d'annoncer le décès de leur fils, frère, père, beau-fils, grand-père, arrière grand-père le nommé

Bisseck Mbagha Bienvenu

survenu le 13 décembre 2018 à Yaoundé des suites d'une longue maladie

Programme

Vendredi 11 janvier 2019

- 11h 00 :** Levée du corps à la morgue militaire à Ekounou(Yaoundé)
- 12h 00 :** Départ du cortège pour le village Mintaba par Bot-Makak
- 16h 00 :** Arrivée de la dépouille et installation au domicile familial
- 20h 00 :** Messe suivie de la veillée jusqu'à l'aube

Samedi 12 janvier 2019

- 9h 00 :** Début des cérémonies traditionnelles
- 10h 30 :** Messe
- 11h 30 :** Témoignages
- 12h 00 :** Inhumation dans la stricte intimité familiale
- 13h 00 :** Collation



BUDGET DE L'ÉTAT

La chasse aux hommes d'affaires véreux annoncée

D'importants redressements douaniers et fiscaux prévus contre plusieurs grandes entreprises ayant pignon sur rue.

Labaran Mamouda

Un très mauvais vent est annoncé chez les opérateurs économiques véreux. Il devrait se traduire par d'importants redressements divers, évalués à des centaines de milliards de francs. En effet, selon des sources introduites, appuyées par de récents rapports de la Commission nationale anti-corruption (Conac), de l'Agence nationale d'investigations financières (Anif) et autres organismes spécialisés, ils sont nombreux, les créateurs de richesse en délicatesse avec les administrations des impôts et des douanes. Fraude et évasion fiscale tous azimuts. Il en est également ainsi de ceux, tout aussi en nombre sans cesse croissant, dont des dépôts exorbitants ont été découverts dans des paradis fiscaux, lorsqu'ils ne s'adonnent pas au blanchiment d'argent. Ces opérations «mains propres», apprend-on, se sont avérées d'autant plus urgentes que le Cameroun, en dehors de l'application du programme économique et financier triennal, appuyé par la Facilité élargie de crédit (Fec) conclu en fin juin avec le Fonds monétaire international (Fmi), doit d'urgence faire face à de nombreux défis de développement.

Conforter le taux de croissance de l'économie. Accorder une des priorités à la modernisation de l'agriculture en relevant ses objectifs de production et de diversification, et en mettant à sa disposition les moyens techniques nécessaires. Implémenter le grand projet d'industrialisation, en l'appliquant en priorité à la transformation des matières premières agricoles afin de gagner en valeur ajoutée et de réduire les importations de biens et services. Continuer à doter le pays d'infrastructures d'énergie. Poursuivre



Louis Paul Motaze, le Minfi

le développement des infrastructures de transport (routes, autoroutes, ports, aéroports). Maintenir l'équilibre budgétaire et à veiller à la soutenabilité de la dette extérieure. Assurer le financement des grands projets. Telles sont ainsi les orientations rappelées, dans son discours de Nouvel an, par le chef de l'État pour conforter la trajectoire de l'émergence à l'horizon 2035.

Tour de vis. À la suite de Paul Biya, le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, a publié une circulaire d'exécution du budget 2019 dans laquelle figurent les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale et de modification des modalités

d'imposition de certains biens et services. Le document prescrit notamment la rationalisation de la dépense fiscale, la modification des modalités d'imposition de l'alcool et du tabac, ainsi que le réajustement de certains taux d'imposition. C'est dire si les pouvoirs publics, par ces temps de dégringolade des cours du pétrole sur le marché international, mise grandement sur les performances des directions générales des impôts (Dgi) et des douanes (Dgd), qui représentent plus de 80% des recettes budgétaires de l'État.

Mais ces deux administrations, en dépit de la grande communication régulièrement organisée autour de leurs rentrées financières, ne

semblent pas encore, pour beaucoup de spécialistes, des modèles de rigueur en matière de recouvrement. Les services compétents du Minfi sont en effet les premiers à reconnaître que les recettes fiscales et douanières non recouvrées par le Trésor public camerounais, en 2016 par exemple, se sont élevées à 1239,6 milliards de francs.

C'est dire si un tour de vis va s'avérer nécessaire à l'endroit des contribuables. Particulièrement vers les entreprises privées, habituées aux jongleries et magouilles avec le fisc et la douane. C'est, surtout, annoncer une vague de redressements financiers de divers ordres vis-à-vis des récalcitrants. Et elles sont nombreuses, ces sociétés ayant pignon sur rue, nageant dans des milliards de chiffre d'affaires, mais préférant «s'arranger» en sous-main avec les agents de recouvrement ou les inspecteurs en charge de la conformité des opérations. Leurs administrations, à leur tour, vont devoir procéder à une révolution qui induira nécessairement l'apport de nouvelles ressources davantage en phase avec l'éthique.

À parcourir les données sur le produit intérieur brut (Pib), contenues dans le rapport économique et financier annexé au projet de Loi de finances 2017, les ratios de recettes non pétrolières, rapportées au Pib hors pétrole, sont relativement faibles (de l'ordre de 15%) alors que les ratios recettes totales, rapportées au Pib – y compris secteur pétrolier –, ont varié de 18,8% en 2014 à 17,9% en 2015 et 15,9% en 2015. Il est relevé par ailleurs un taux élevé de révisions contentieuses (70% des contrôles achevés), ainsi qu'un faible taux de dégrèvement des émissions contestées.

Manquements

L. M

Selon le rapport sur l'évaluation du système de gestion des finances publiques (Gfp) au Cameroun, paru en juin 2017, financé par l'Union européenne et exécuté par le cabinet belge Ade SA, la Dgi et la Dgd ne réalisent pas la majorité des enquêtes prévues en matière de recouvrements. Une situation qui correspond à la note D pour cette composante, c'est-à-dire un critère pour la note supérieure C-, alors qu'il est prévu que les entités chargées de recouvrer la majorité des recettes publiques réalisent des audits et des enquêtes sur les fraudes, en appliquant un plan d'amélioration de la conformité réglementaire, et procèdent à la majorité des audits et enquêtes prévus.

Dans le même temps, le rapport de la division des enquêtes relève un taux élevé de révisions contentieuses (70% des contrôles achevés) ainsi qu'un faible taux de dégrèvement des émissions contestées, le recouvrement des montants émis s'avérant inférieur à 50%. Au regard de tous les dysfonctionnements et manquements relevés, le rapport affirme, sans ambages que «la Dgi et



la Dgd ne réalisent (...) pas la majorité des enquêtes prévues». Le document précise par ailleurs que le montant global des arriérés (Dgi et Dgd), à fin 2016, s'élevait à 1 239,6

milliards de Fcfa et représentait 43,6% du total des recettes annuelles. Quant aux arriérés des exercices antérieurs à 2016 (arriérés de plus de 12 mois), elles ont représenté 95% des arriérés

à fin 2016 et plus de 885% des arriérés nouveaux de 2016. Ces arriérés de recouvrement proviennent, précise le document, de l'insuffisance de crédits pour les contreparties fiscales des projets financés sur ressources extérieures, certaines administrations cautionnant les bénéficiaires d'exonérations accordées, mais ne procédant pas à la régularisation des dépenses par insuffisance de crédits, toute chose qui empêche la régularisation en paiement des recettes correspondantes. Ils sont aussi le fait de l'existence de cas où les enlèvements sans paiement préalable sont autorisés sous caution.

Au vu de toutes ces données, il va de soi qu'un coup de fouet sera nécessaire, afin de permettre aux pouvoirs publics, en dehors des emprunts obligataires, des opérations de bons du Trésor assimilables (Bta) et autres obligations du Trésor assimilables (Ota), de relever les défis de la croissance économique, de la réalisation des infrastructures et, d'une manière générale, du relèvement du niveau de vie des citoyens.

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

Les 60 et 61e conseils de direction tenus en décembre

Les membres de l'organisme se sont réunis, les 21 et 28 décembre 2018 à Yaoundé, sous la présidence de Cathérine Ndoumbe Manga.

Henri Bomba

La présidente du Conseil de direction de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (Obc), Cathérine Ndoumbe Manga, a présidé le 21 puis le 28 décembre 2018, respectivement la soixantième et la soixante-et-unième session ordinaire du conseil de direction dont elle a la charge. Lesdits conseils se tiennent au lendemain du passage de l'institution que dirige Etienne Roger Minkoulou, de direction en direction générale, à la faveur d'un récent décret du président Paul Biya, en présence des représentants de la présidence de la République et des services du Premier ministre.

Au cours de la session ordinaire du 21 décembre, les membres du conseil ont tour à tour évalué l'exécution des résolutions des Conseils de direction ordinaire et Extraordinaire du 27 juin 2018 avant d'examiner et d'adopter le rapport général des examens et des résolutions du conseil des examens sur le contentieux de la session 2018. «Nous allons examiner le déroulement des examens du début jusqu'à la fin, jusqu'à la publication des résultats» avait confié la présidente avant le début des travaux. Après modification et validation du projet d'ordre du jour, le conseil a immédiatement évalué l'exécution des résolutions des conseils ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2018. Par la suite, il s'est penché sur le Rapport



Général des examens. En l'examinant, l'attention des conseillers a spécialement été retenue sur les dysfonctionnements relatifs à la production des épreuves. À ce sujet, le conseil a instruit une plus grande vigilance dans la production des épreuves et a recommandé une rencontre de travail entre l'Obc et l'inspection générale de pédagogie. S'agissant du contentieux de la session 2018 des examens, l'organe a souhaité que les différentes sanctions infligées aux intervenants indécents soient

suivies de mesures effectives par les instances utilisatrices.

61e session ordinaire. Dans un autre hôtel de la ville, la 61e session ordinaire du Conseil de direction de l'office du Baccalauréat du Cameroun s'est à nouveau réunie le 28 décembre 2018, soit juste une semaine après. À l'ordre du jour, l'examen et l'adoption des procès verbaux des conseils ordinaires et extraordinaires du 27 juin 2018, l'évaluation du plan d'action du directeur, exercice 2018 ainsi que

l'examen et l'adoption du plan d'action du directeur exercice 2019. Dans les mêmes circonstances, a également fait l'objet d'attention, l'examen et l'adoption du budget de l'Office, exercice 2019.

Après validation du projet d'ordre du jour, l'institution a immédiatement examiné et adopté les procès verbaux des Conseils ordinaires et extraordinaire du 27 juin 2018. Par la suite, elle s'est penchée sur le plan d'action du directeur, exercice 2018 pour son évaluation. Il ressort que la performance globale de l'Office du baccalauréat du Cameroun au cours de cet exercice a été réalisée à 96.97%. Par ailleurs, après un examen minutieux, le projet de performance du directeur pour le compte de l'exercice 2019 a été adopté par l'ensemble des membres et quitus a été donné pour son exécution. S'agissant du budget de l'exercice 2019, le programme de dépenses examiné a été arrêté et adopté en recettes et dépenses, à travers des échanges fructueux et après l'avis du contrôleur financier spécialisé auprès de l'Obc, à la somme de 7 milliards 992 millions 94 mille 500 Fcfa. Occasion pour le conseil d'apprécier la transparence dans les documents présentés et de féliciter le directeur de l'Office du Baccalauréat et toute son équipe.

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Grégoire Owona prescrit ambition et audace dans les résultats

Le ton a été donné par le Mintss, lors de la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés, le 28 décembre à Yaoundé.

Carole Oyono

Ce vendredi, chefs de bureau et de service, sous-directeurs et directeurs, ainsi que les délégués régionaux se sont réunis dans le grand amphithéâtre de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam), sous la présidence du ministre du Travail et de la Sécurité sociale (Mintss). C'était autour d'une thématique centrale «Sous-secteur travail et sécurité sociale : comment atteindre nos résultats en 2019 pour garantir notre contribution au septennat des grandes opportunités». En présence du nouveau directeur de l'Enam et de son adjoint, de celui du Centre régional africain d'administration du travail (Cradat), des employeurs et autres partenaires sociaux, le rendez-vous a permis de mettre à plat tous les goulets d'étranglements qui minent ce département ministériel, dans la réalisation du plein épanouissement du sous-secteur. À en croire Grégoire Owona, il s'agit d'une assise qui n'est nullement futile, ni celle de routine, mais d'une rencontre de partage enrichissant et de redéfinition consensuelle du cap pour l'année 2019. «Je souhaite en particulier que toutes les erreurs ou fautes du passé soient



Grégoire Owona

corrigées et ne se reproduisent pas en 2019», a-t-il martelé dans son allocution de circonstance. La finalité ici, est d'améliorer la contribution du département ministériel au nouveau septennat du président de la République, en matière de travail et de sécurité sociale au Cameroun. Et surtout que, comme l'a souligné dans son intervention pour l'occasion, le porte-parole de l'Union générale des travailleurs du Cameroun (Ugtc), bon nombre de

syndicalistes ont l'impression que ce ministère ne sert que d'ornement, au regard des difficultés de diverses natures encourues par les travailleurs dans plusieurs entreprises du pays et dans la lutte contre le chômage. Pour parler notamment des problèmes comme la précarité dans le travail et les discordances existant dans le dialogue social, etc. Il a été question dans cette rencontre annuelle d'évaluation,

de dresser de prime abord, le bilan de l'année 2018 et surtout, de faire des projections maximisantes pour l'année qui vient de commencer. En effet, le rapport final des travaux de l'année passée révèle des évolutions positives dans les relations professionnelles, la santé, la sécurité sociale et celle du travail, la coopération internationale, les normes, entre autres. Mais pour le ministre, ces performances et avancées enregistrées doivent être capitalisées, tout comme des leçons doivent être tirées des manquements constatés pour mieux se projeter en 2019. Par des exposés, des échanges sur cas pratiques suivis des recommandations, les participants ont planché sur différentes problématiques du domaine. Concrètement, les travaux consistaient à évaluer les actions et les procédures, de partager les feed-back des usagers de cette administration, de questionner l'attitude professionnelle et le rapport à la déontologie... Une option pour remobiliser efficacement et de façon efficiente, tous les acteurs du sous-secteur travail et sécurité sociale, dans l'amélioration des conditions de travail des Camerounais.

CONSOMMATION DES STUPÉFIANTS

La drogue fait sa rentrée scolaire

Que ce soit les drogues dures ou douces, les générations précédentes ont toujours l'impression que la consommation des plus jeunes a augmenté de façon alarmante. Pratique à risque, baisse du prix des drogues et accessibilité accrue, certains signes semblent en effet pencher en ce sens. Si certains accusent les politiques plus laxistes ou une prévention trop tardive (au lycée uniquement), la consommation de drogues chez les jeunes aurait augmenté du fait que dans le cadre des soirées festives, où la consommation d'alcool couplée à celle de drogues est rentrée dans les mœurs et considérée comme "normale". Il est notamment beaucoup plus facile pour la plupart des

jeunes de s'en procurer à ces occasions. Comme raisons, certains évoquent leur envie de s'évader ou d'échapper à un stress qui frappe de plus en plus tôt. Malgré tout, la curiosité et l'envie d'essayer reste le principal moteur évoqué par les jeunes pour expliquer leur consommation de drogue. Au Cameroun, la circulation et la consommation de la drogue en milieu jeunes ont atteint la cote d'alerte. Les conséquences sont assez néfastes tant pour la santé des consommateurs que pour l'environnement socioéconomique. Malgré les multiples campagnes de sensibilisation, de prévention et même de répression en milieu scolaire, les changements, ne sont

pas perceptibles. En ce début de reprise des cours pour le compte du second trimestre de l'année scolaire (2018-2019) en cours où des cas d'arrestations sont multiples notamment à Anguissa et Nkolndongo, à la demande de nos nombreux lecteurs, Infomatin entend revenir sur la question de la consommation des drogues et stupéfiants en milieu jeunes. Pour ce faire, il est intéressant de questionner les zones de production et les circuits d'approvisionnement, les techniques de consommation, les méfaits de la consommation de la drogue sans oublier les efforts du gouvernement.



Toxicomanie en milieu scolaire

La consommation des stupéfiants aujourd'hui est placée en tête de liste des problèmes qui minent l'école camerounaise.

Annette Mindjié
(stagiaire)

A peine adolescents, de nombreux élèves semblent se perdre dans la drogue forte en dépit des dangers auxquels ce produit les expose. Selon les derniers chiffres du ministère de la Santé Publique (Minsanté), 60% des jeunes âgés entre 20 à 25 ans ont déjà consommé la drogue, au moins une fois. Les plus prisées étant le tramol, la cocaïne, la marijuana ou cannabis communément appelé «Banga». A en croire les adeptes de cette pratique, la plupart des élèves "apprentis" commencent par les moins fortes. Toujours en quête de sensation, ils vont ensuite toucher à d'autres drogues plus dures.

Selon Anatole Maïna, Coordonnateur du secrétariat technique du Comité interministériel de lutte contre la culture et le trafic des stupéfiants, organe créé sur instruction du président de la République, Plus de 12 000 jeunes scolarisés, âgés de 13 à 15 ans, consomment du cannabis. «C'est la drogue dure la plus consommée par la jeunesse, devant le tramadol», précise-t-il. Les spécialistes indiquent que ces chiffres ont explosé au cours des deux dernières décennies. «Au début des années 2000, on avait fait le constat que 20% de drogués étaient des enfants de la tranche d'âge de 17 à 20 ans. Le phénomène va



grandissant et s'il n'y a pas une bonne prévention, il y a à craindre que tous nos enfants soient exposés», s'inquiète Dr Flore Ndembiyembe, présidente de la Coalition nationale de lutte contre le Tabac.

Monstres. Le pire c'est que ces élèves toxicomanes peuvent se procurer des stupéfiants à moindre coût : entre 50 et 500 F Cfa pour certaines drogues. Est-ce pour cela que le fléau explose ?

L'on ne saurait répondre à cette question. Les élèves disent prendre de la drogue pour bien étudier et avoir de bons résultats. Mais les observations des enseignants prouvent le contraire de ce qu'ils prétendent. Ces produits dangereux les transforment plutôt en de «monstres» qui, une fois drogués, deviennent un danger, non seulement pour le corps enseignant, mais aussi pour leurs camarades. «Personne ne veut avoir à faire à ce type d'élèves

parce qu'on ne sait pas de quoi ils sont capables, jusqu'ou ils peuvent aller lorsqu'ils ont déjà ingurgité ces histoires. Lorsqu'on essaye même de les recadrer, on assiste plutôt à des spectacles désolants où certains en viennent aux mains avec leurs enseignants. Ils finissent alors par être embarqués par la police et exclus de l'établissement.» confie un enseignant, sous le couvert de l'anonymat.

Dans certains établissements, les endroits les moins fréquentés ont été transformés en "fumoir". Aucune école n'est à l'abri. Même celles dites prestigieuses sont touchées par ce fléau et cela montre à quel point le problème est sérieux. L'institution pédagogique semble être dépassée par l'ampleur du phénomène et peine à recadrer les élèves toxicomanes. Elle tente tout de même d'infléchir la courbe de ceux qui en consomment à travers les campagnes de sensibilisation et des dénonciations auprès de la Brigade de contrôle des établissements scolaires. Ce phénomène inquiète même la plus haute autorité de la République qui a instruit la mise sur pied d'un comité interministériel contre la culture, la commercialisation et la consommation des stupéfiants.

Les effarantes astuces des jeunes

Pour consommer de la drogue à l'école sans se faire prendre, les jeunes usent des ruses déconcertantes.

Marie Héléne Ndongo
(Stagiaire)

Les circuits de ravitaillement

Bien que l'importation du Tramadol plus connue sous l'appellation de tramol soit interdite par le Ministère de la Santé publique, le médicament initialement prévu pour atténuer les douleurs, est vendu illicitement chez les marchands de rue. Des jeunes s'en procurent et le réduisent en poudre pour plus de discrétion. D'autres comprimés dopant à l'instar du diasipan subissent le même traitement. La chicha, avec ses arômes fruités est la nouvelle tendance chez les jeunes. Des lieux de consommation notamment les bars non loin des établissements secondaires sont fréquentés par des élèves qui doivent déboursier la somme de 600 francs pour en consommer. Cette sorte de pipe venue de l'Orient contient un tube qui renvoie de grosses bouffées de vapeur produite par du charbon électronique. Encore appelé Narghileh, les arômes de menthe, pomme, banane fraise cachent en effet sa véritable nature, celle de la pipe à eau facilitant la consommation du tabac. En ce qui concerne les produits illicites (chanvre indien, cannabis), le ravitaillement se fait plus discret chez des vendeurs qui ont amélioré les techniques en se faisant passer pour des vendeurs ambulants et à la sauvette pour l'écoulement. On note également l'usage détourné de certaines substances d'usage ordinaire à des fins stimulatrices. Le cas de la colle forte appelé « solution » dans le milieu des avertis. Bières, whisky, chicha, cigarettes dont la commercialisation n'est pas interdite est à la portée de tous. Dans les villages, les plantations de cannabis ou quelques plantes sont logés discrètement aux côtés des autres cultures alimentaires.

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Depuis quelques années, les établissements scolaires font face à un fléau d'une ampleur grandissante au fil des jours. Il s'agit de la consommation des stupéfiants par les jeunes. Bien que les moyens financiers et stratégiques soient mis en place par le gouvernement, les chefs d'établissements et même certains parents pour combattre ce fléau, les jeunes réussissent néanmoins l'exploit de détourner leur vigilance en faisant preuve d'ingéniosité tout en usant des moyens très astucieux pour consommer leur drogue de façon incognito. Par ailleurs l'usage qu'ils en font dépend de la nature du produit ou de la substance consommée. Il existe des substances dites "psychoactives" qui agissent sur le cerveau en modifiant l'activité mentale, les sensations, le comportement et en provoquant des effets somatiques sur le corps. S'agissant entre autres de : l'alcool, le tabac, le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, le tramol et bien d'autres. D'après les études menées par la commission de lutte contre la consommation de la drogue, le produit couramment abusé par les jeunes scolarisés est le tramol, encore appelé "le comprimé de l'arrogance et de l'impertinence". Ce médicament analgésique est prisé par la jeunesse car très peu coûteux (entre 50 et 100 francs Cfa) et surtout d'accès libre et aisé. Les élèves le consomment généralement sous forme de sniff, d'inhalation ou d'ingestion. Lors de la première pratique qui est le sniff, ils transforment la substance sous forme de poudre et l'introduisent par le nez, ainsi elle se dépose sur les muqueuses nasales passant par le sang. Les effets apparaissent en quelques minutes et la montée est progressive. Cette pratique est jugée moins dangereuse et moins stigmatisante. Dans la seconde pratique qui est l'inhalation, les jeunes brûlent le comprimé et la fumée produite est absorbée par le nez ou la bouche pour passer par les voies respiratoires. Les effets sont très rapides. Pour ce qui est de l'ingestion du tramol, les élèves usent des pratiques peu usuelles et assez inattendues. Selon les travaux exposés par les pairs éducateurs de certains établissements de la place, leurs camarades de classe rendent la substance en miette pour ensuite l'introduire dans des aliments tels que du pain, des beignets, bref tout ce qu'ils consomment dans l'établissement et ils ne s'arrêtent pas là, ils poussent le vis en l'introduisant dans des boissons embouteillées telles que de l'eau ou du "jus".



Les effets mettent jusqu'à quelques heures dépendamment de plusieurs facteurs (quantité de principe actif, à jeun ou non). L'un des pairs éducateurs, en dénonçant les pratiques perverses effectuées dans son Lycée, est même allé jusqu'à dire que les élèves versent de

l'eau recueillies dans des égouts, devant les toilettes pour empêcher les surveillants ou responsables de l'établissement de se rendre dans les toilettes considérées comme lieu de haute consommation et de toutes les pratiques perverses. Reconnaissons de ce fait que

c'est assez ingénieux de la part de ces jeunes considérés comme le fer lance de notre nation. Ainsi que pouvons-nous espérer de cette génération de plus en plus adepte de ces pratiques peu orthodoxes mais lourdes de conséquences ?

Effets immédiats

Les jeunes qui se donnent à la drogue, sans le savoir tombent sous l'effet désastreux de cette substance mortelle.

Henri Bomba

La drogue modifie notre perception de la réalité en agissant sur le système nerveux central. Donc, c'est une substance indiscutablement nuisible à notre vie. La jeunesse est une période très agitée où les adolescents sont souvent victimes de leurs rêves parfois irréalisables, d'où le sentiment de déception et d'échec. Croyant qu'en se droguant, ils peuvent fuir cette réalité amère, ils consomment alors des produits hallucinogènes. En effet, la drogue produit chez les jeunes une démotivation et une diminution du désir d'apprendre, de penser aux examens ou de faire n'importe quel travail, d'où un mauvais rendement scolaire ou professionnel qui se termine indiscutablement par l'abandon de ses études et l'échec dans sa vie. Toutes les substances hallucinogènes lui causent aussi une diminution de la vigilance et des réflexes spontanés, donc un risque imminent d'accidents mortels. Ces produits toxiques l'exposent certainement à des risques psychologiques graves. Les plus connus sont, à titre d'exemple, la mauvaise humeur, l'agressivité, les



crises d'angoisse et de panique, la perte de contrôle de soi, les troubles du comportement, les délires... Au niveau physiologique, les dangers sont encore plus graves, car le consommateur risque d'avoir des maladies incurables comme le sida, le cancer ou tout simplement la mort. Plus en détail, le tabac est responsable aujourd'hui de nombreux cancers notamment de la gorge, du poumon ou de la langue. Les cannabinoïdes, amphétamines ainsi que la cocaïne ont des effets divers. On constate ainsi chez les consommateurs de ces drogues des problèmes sexuels et de fertilité, des problèmes cardiaques

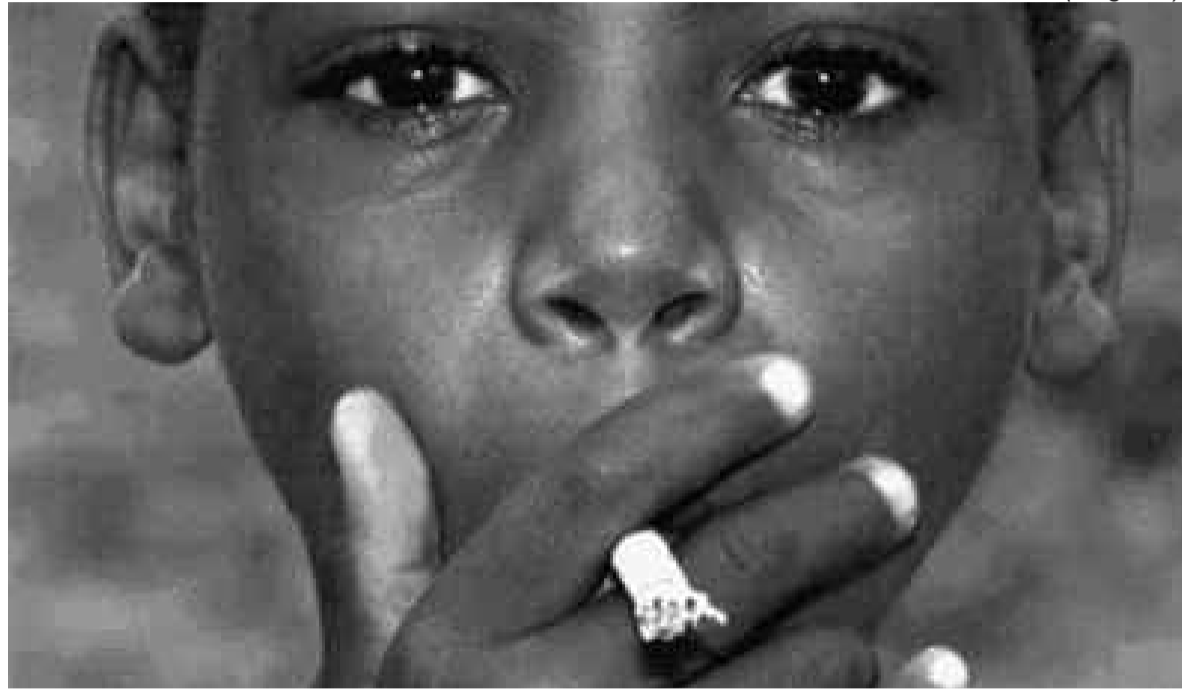
(infarctus ou crises cardiaques), des états dépressifs, des cancers du poumon, des problèmes de vue et d'audition, etc. Les effets de ces drogues sur le cerveau sont si puissants qu'ils peuvent conduire à des troubles mentaux irréversibles. Dans le même sens, les psychotropes peuvent avoir des effets particulièrement négatifs sur l'organisme. De fait, nombreux sont ceux qui ne suivent pas les prescriptions à la lettre et qui prennent des médicaments à la moindre anxiété. Plus ces médicaments sont pris longtemps, plus il est difficile d'arrêter de les prendre.

Les jeunes se détruisent à petit feu

La consommation de la drogue et de l'alcool en milieu scolaire a pris des proportions inquiétantes ces dernières années. Avec une incidence négativement sur leur scolarité et sur leur vie.

Nadège Fouejio
(stagiaire)

L'usage des drogues par les jeunes dans les établissements scolaires est une réalité qui ne peut laisser personne insensible. C'est un véritable fléau qui se propage à une vitesse inquiétante. Au Cameroun, nous assistons à une dépendance de plus en plus grande à ces substances chez les collégiens, les lycéens et même chez certains élèves du primaire. Toute une organisation s'est mise petit à petit en place. Des élèves de sexes confondus se sont érigés en chef de distribution. Les filles sont pour la plupart utilisées pour faire passer la "marchandise". Les vendeurs aux alentours des établissements scolaires sont aussi suspectés d'être des distributeurs et les autres élèves doivent se garder de dénoncer les drogués ou les distributeurs s'ils tiennent à leur vie. Cet état de chose entraîne des



conséquences assez néfastes tant pour la santé des consommateurs que pour l'environnement socioéconomique. Ici, il en résulte un effritement du tissu social porté par une franche

de la jeunesse dont la vulnérabilité et la dépendance à ces stupéfiants les exposent à l'accomplissement d'actes qui déstructurent les socles familiaux sur lesquels reposent la stabilité et la cohésion de la

société. À ce sujet justement, il est fortement établi que l'exposition des jeunes au trafic et à la consommation des stupéfiants affecte les budgets de santé des familles, du fait des séjours dans les hôpitaux ou dans les services de répression.

Sur le plan scolaire, la consommation des drogues peut affecter la capacité d'étudier, de se concentrer en classe et d'être à jour dans les devoirs. Elle affecte également le comportement. En fonction de la substance prise, elles peuvent rendre émotives, déraisonnables et violents. La consommation de la drogue nécessite de l'argent, que ne possèdent pas ces jeunes. C'est ainsi qu'ils se livrent à des actes de banditismes ou deviennent eux-mêmes des revendeurs de ces stupéfiants. Au plan sanitaire, cette consommation, qu'elle soit épisodique ou chronique, les effets de la drogue sur les jeunes sont d'autant plus dangereux car ils sont encore en pleine croissance. Ils connaissent une dégradation rapide de leur structure mentale qui influe sur leurs comportements avec comme symptômes majeurs, la paresse, la somnolence, les violences, les troubles de mémoire, l'exposition aux maladies cardio-vasculaires. Sous l'influence de ces stupéfiants, les jeunes se livrent à des pratiques sexuelles sans tenir compte des dangers encourus. C'est ainsi qu'ils sont exposés à des infections sexuellement transmissibles (Ist) ou des grossesses non désirées. Lorsqu'on s'injecte des drogues, il y a un risque sérieux de contracter une infection virale transmise par le sang.

Ces carences qui plombent la lutte contre la consommation de stupéfiants

Les mesures prises par le gouvernement pour éradiquer ce fléau en milieu scolaire sont certes salutaires, mais beaucoup reste à faire dans la mesure où, les pouvoirs publics ont jusqu'à présent tablé sur la répression de la consommation de drogues. Pourtant, les mécanismes qui conduisent à cette addiction sont dans un premier temps mental avant toute autre cause. Au lieu d'axer les méthodes de lutte à plus de 50% à la sensibilisation, l'on devrait aussi intégrer l'aspect psychologique dans ce combat car d'après les spécialistes, tout part de l'état psychologique de l'enfant depuis le cadre familial jusqu'au cadre scolaire en passant par l'environnement et les fréquentations de celui-ci. La synergie entre enseignants, élèves et parents tarde toujours à prendre corps pourtant, cette tripartite est la clé de l'éducation et contribue par le fait même, à toute lutte contre le déséquilibre mental de l'élève. Il existe bel et bien un guide d'intervention en milieu scolaire, lequel prévoit une mission interministérielle de lutte contre la consommation, la vente et la circulation des drogues. Triste constat du sort, seuls quelques ministères à l'instar de la Santé, de l'Éducation (de base et Enseignements secondaires) et de la jeunesse semblent avoir intégré cela, les autres ministères sont quasiment transparents. En ce qui concerne la politique policière en milieu scolaire, bien que la loi autorise des interventions inopinées dans les établissements, elle n'est pas outillée car les méthodes de circulation et de consommation varient en fonction de la répression. L'action des collectivités décentralisées qui devraient en principe fonctionner en synergie avec les établissements scolaires est pratiquement invisible. Pourtant, dans le cadre de la décentralisation, chaque élu local devrait établir son plan de lutte contre les pratiques peu orthodoxes pouvant conduire à la violence et à la menace de la sécurité au sein de leur unité de commandement.

Joseph Makon

Le gouvernement à l'œuvre

La prolifération des substances nocives en milieu scolaire et leurs effets dévastateurs sur les jeunes ont obligé le gouvernement à se mettre en ordre de bataille pour endiguer ce fléau qui gangrène la société.

Corine Ewolo
(stagiaire)

La gouvernementale se dit déterminée à tordre le cou au danger public qu'est la drogue qui entrave l'avenir de la jeunesse. Pour cela, une opération a été lancée visant à sensibiliser pendant un an, les jeunes scolarisés sur la base d'un échantillon d'établissements à Yaoundé. Celle-ci va ensuite s'étendre dans les autres régions par des services déconcentrés et les unités techniques opérationnelles notamment : la police, la gendarmerie, la douane et la justice. A travers les causeries éducatives, les conférences et les émissions dans les médias, les pouvoirs entendent ramener les jeunes sur le droit chemin. Cependant, pour convaincre l'assistance de la dangerosité de la consommation de ces substances nocives, les experts du Minas, du Minesec et du ministère de la justice, ont présenté à travers une vidéoconférence, les méfaits de consommation des drogues, des stupéfiants et des sanctions pénales encourues par les jeunes. En ce qui concerne les TIC, un accent a été mis sur internet,



qui revêt plusieurs risques auxquels sont exposés les jeunes, à savoir la montée de l'incivisme, et de l'indiscipline, le cyber prostitution, la cybercriminalité, l'exposition, aux contenus violents ou haineux en ligne et les atteintes à la vie privée par la diffusion de données, de vidéos photos personnelles. Selon l'office des nations unies pour la drogue et le crime, l'Afrique centrale en générale et (le Cameroun en particulier), est en passe de devenir la plaque tournante pour le trafic de drogue, stupéfiants et substances psychotropes. L'on note que le commerce desdits produits

s'accompagne le plus souvent de la recrudescence de la criminalité, la détérioration de la couverture sanitaire du pays et un accroissement de la délinquance en général. Dans le cadre de la lutte contre ces substances illicites, la gendarmerie nationale a relevé les efforts du gouvernement et a enregistré des résultats significatifs, notamment l'interpellation des trafiquants, la saisie d'importantes quantités de drogue et cannabis dans les aéroports, la découverte et la destruction de nombreux champs de culture de cannabis dans certaines régions.

CRÉDITS

Les banques ont accordé 3 372 milliards au second semestre 2018

Dans une note de conjoncture rendue publique le jeudi 03 janvier, la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), renseigne que les établissements bancaires en activité au Cameroun ont accordé un total de crédit de 3 372,11 milliards de Fcfa au second semestre 2018. Selon la Beac, l'enveloppe connaît une hausse de 260,33 milliards de Fcfa en valeur relative et une augmentation de 8,37% en valeur absolue par rapport à celle du second semestre 2017 où le montant des crédits était de 3 111,78 milliards de Fcfa.

IMPORTATION DE BOIS DÉBITÉS

L'Allemagne booste sa production de 25%

Au cours des huit premiers mois de l'année 2018, l'Organisation internationale des bois tropicaux (Oibt) renseigne que les importations directes de bois tropicaux allemands viennent du Cameroun. À en croire cet organisme, les expéditions de bois sciés à partir du pays et à destination de l'Allemagne ont connu une augmentation de 25%, culminant à 4 500 m3 sur la période sous revue. L'on apprend que, sur la même période, l'Allemagne a réalisé ses plus gros achats de bois de façon indirecte, notamment aux Pays-Bas (6500 m3, en hausse de 31%) et en Belgique (10 400 m3, en hausse de 43%), deux pays européens qui sont eux-mêmes déjà de gros clients du bois en provenance du Cameroun.

MINÉRAIS

1 791 carats de diamant produits en 2018

Le secrétariat permanent national du Comité de suivi du processus de Kimberly, renseigne que les exploitants miniers en activités au Cameroun ont produit environ 1 791 carats de diamants au cours de l'année 2018. Cette production est issue des 30 sites de production actuellement actifs sur les 46 recensés sur l'ensemble du territoire. Au delà de la production, le secrétariat permanent national du Comité de suivi du processus de Kimberly, s'est également réjoui de la traçabilité du diamant produit dans le pays, apprend-on.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Le nouveau directeur du BIT prend service

Le Mintss, Grégoire Owona, a accordé l'audience y relative, hier dans la capitale politique, à M. François Murangira.

Marie-Hélène Ndongo
(Stagiaire)



Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale (Mintss) Grégoire Owona, a reçu en audience, lundi 7 janvier, dans la salle de conférence de son ministère, le directeur de l'équipe d'appui technique de l'Organisation internationale du travail (Oit), au Travail décent pour l'Afrique centrale. François Murangira est également directeur du Bureau de pays pour le Cameroun, la Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe – Yaoundé (Eat/Td/Bit). L'audience qui se veut une prise de contact intervient quelques heures après sa prise de service au siège du Bureau international du travail (Bit), au quartier Nkol Eton. D'après le document de presse dont votre journal a reçu copie, l'objectif de cette rencontre est la prise de contact entre le Mintss et le nouveau directeur de l'Eat/Td/Bit-Yaoundé. François Murangira, âgé de 63 ans, est de nationalité Rwandaise et titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en communication politique et sociales (Dess) en Faculté des sciences économiques, sciences humaines, sciences juridiques et politiques à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Il jouit également d'une forte expérience professionnelle principalement au sein du Bureau international du travail (Bit) où il a exercé de 1999 – 2002 comme Membre travailleur du Conseil d'administration. De 2002 – 2008, il est fonctionnaire principal, responsable pour l'Afrique bureau des activités pour les travailleurs (Actrav) Genève, Suisse. Avant de déposer ses valises au Cameroun, il occupait le poste de directeur d'équipe d'appui technique de l'Oit au travail décent pour l'Afrique occidentale et bureau de pays de l'Oit pour le Sénégal, Cabo Verde, la

Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et Dakar, Sénégal. C'est désormais au siège du Bit-Yaoundé où il a d'ailleurs pris service ce 7 janvier, que le ressortissant du Rwanda exercera ses fonctions en tant que directeur de cette institution. Ce qui permettra au pays de bénéficier de son expertise et renforcer sa coopération avec le Bureau international du travail.

Adhésion. À noter que le Cameroun est membre de l'Organisation internationale du travail depuis son adhésion en 1960 et a ratifié 50 de ses conventions. Le pays, apprend-on, a été membre adjoint du Conseil d'administration du Bit de 2002 à 2005 ensuite membre titulaire de 2005 à 2008 et actuellement membre adjoint de l'organe, grâce à son élection en Juin 2017. C'est à ce titre que le Mintss et le Bit entretiennent une étroite coopération à travers laquelle l'organe apporte de multiples appuis au ministère. D'après la note de presse, il s'agit entre autres du renforcement des capacités des acteurs du monde du travail dans divers domaines, l'octroi des bourses de formation en Normes internationales du travail, la réalisation des études de ratificabilité de certaines conventions, l'élaboration des stratégies, des programmes et des plans d'action pour l'amélioration des conditions de travail ainsi que leur mise en œuvre. En rappel, le directeur général du Bit, Guy Ryder avait effectué une visite de travail au Cameroun du 07 au 09 décembre 2017, laquelle était marquée entre autres par le lancement du Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019.

MODERNISATION DE L'ÉLEVAGE

La BID octroie 24,5 milliards

L'importante somme vient booster le Projet de développement de la commercialisation de bétail et des infrastructures d'élevage (Pd-Cobie).

Nadège Foejio
(stagiaire)

La Banque islamique de développement (Bid), vient d'accorder un crédit de 24,5 milliards de Fcfa au Cameroun dans le cadre du Projet de développement de la commercialisation de bétail et des infrastructures d'élevage (Pd-Cobie). L'information a été rendue publique par le ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), Dr Taïga dans un document publié mercredi 02 janvier.

Le programme de financement, apprend-on, vise la contribution au développement économique et à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Cameroun. Avec cet appui, le pays se propose de procéder à des aménagements infrastructurels. Deux leviers vont ainsi être activés notamment, la modernisation de la commercialisation du bétail et le développement des infrastructures zoo sanitaires.

À en croire les services compétents du Minepia, le projet vise à stimuler la commercialisation du bétail pour de meilleurs revenus aux producteurs et à créer des emplois pour les jeunes et les femmes dans les régions pauvres. Bien plus, la même source indique que, «La modernisation du circuit de commercialisation permettra une meilleure saisie des transactions de vente pour des collectes effectives de taxe par le gouvernement.» À noter que pour atteindre ces objectifs, le projet Pd-Cobie, qui va

s'exécuter sur cinq ans, entend mettre en œuvre quatre principales composantes qui vont comporter une gamme variée d'activités articulées par catégorie de dépenses.

La première composante va ainsi porter sur la construction et la modernisation des marchés et des infrastructures d'élevage. Il s'agit entre autre du développement de 16 parcelles de démonstration de 40 hectares des cultures fourragères, de la construction de 16 nouveaux complexes de marchés modernes, de la réhabilitation du centre d'application de Dogba dans la région de l'Extrême-nord, ainsi que l'achat de bétail, d'intrant et de produits vétérinaires. La deuxième composante va, quant à elle porter sur l'appui au développement des capacités organisationnelles et institutionnelles. En ce qui concerne la troisième et quatrième composantes, elles sont destinées respectivement à l'accès aux finances islamiques et à l'assurance-bétail et à l'unité de gestion et de coordination du projet.

Pour mémoire, la Bid finance de nombreux projets de développement au Cameroun pour booster de la filière coton. L'institution bancaire a accordé, le 10 décembre 2018, un prêt de 64,2 milliards de Fcfa, dans le cadre de la relance des activités de la Société de développement du coton (Sodecoton).



ENERGIE SOLAIRE

Des panneaux à base de fruits et légumes

L'innovation peut être exploitée au Cameroun, grâce à une mobilisation des financements. Révélation faite au cours de la semaine africaine de la science, tenue récemment à Yaoundé.

Carole Oyono
(stagiaire)

L'idée a été présentée par Stéphane Kenmoé, Camerounais, chercheur à l'université de Duisburg-Essen (en Allemagne), dans la mouvance des réflexions centrées sur les réformes structurelles indispensables, aptes à consolider l'activité scientifique en Afrique. C'était lors d'une conférence autour du thème central «La recherche scientifique pour et par les Africains : challenges et opportunités», qui a réuni chercheurs, scientifiques et décideurs. Une idée novatrice dans le secteur énergétique, qui figurait parmi bien d'autres présentées à l'occasion de ce rendez-vous tenu à la fin du mois de décembre.

Ainsi, figurait la production de l'énergie solaire par la fabrication de panneaux à pigments sensibles ou panneaux solaires organiques à base de dioxyde de titane. En fait, le chercheur a révélé qu'il est possible de coller des pigments au-dessus de cette matière, et de s'en servir dans la fabrication des panneaux solaires à pigments sensibles.



Les pigments, eux, pouvant être extraits des fruits et légumes à l'instar du poivron, de la carotte et des fruits noirs qui existent bel et bien dans les marchés camerounais ; alors que le dioxyde de titane est un composé inorganique blanc, utilisé en toute sécurité dans plusieurs produits divers et variés tels : les peintures, les plastiques, les papiers, les produits pharmaceutiques,

les crèmes solaires, les encres, dentifrices et même certains produits alimentaires. À en croire Yap Boum II, enseignant-chercheur à la faculté de médecine de l'université de Yaoundé I, le dioxyde de titane est bon marché au Cameroun, et se retrouve en abondance sur la planète, rapporte le confrère Scidev.net.

Nuance. Ce type de panneaux solaires (panneaux solaires organiques, Ndlr), a précisé Stéphane Kenmoé, a l'avantage que ces pigments attachés à la surface du titane, permettent au panneau d'absorber une plus grande quantité du spectre solaire. Une réalité qui n'est pas l'apanage des panneaux solaires ordinaires (à base de silice). Ces derniers ayant un souci selon lequel, la majeure partie du spectre solaire entrant est réfléchi et n'entre pas dans le matériau. La conséquence, cela fait chauffer le matériau, qui à son tour se dilate et plus tard tombe en panne. Cependant, le scientifique a tout de même reconnu que, les panneaux solaires organiques convertissent l'énergie du soleil en énergie électrique à hauteur d'un pourcentage maximale de 20%, tandis que le panneau solaire ordinaire le fait à presque 50 à 60%. Une expérience qui mérite d'être mise sur pied, puisque ces matières premières existent au Cameroun.

Brèves

ETABLISSEMENT DES ACTES DE NAISSANCE

Un accord de facilitation signé à Yaoundé VI

Il vient d'être établi entre le maire de cet arrondissement, Yoki Onana, et l'international footballeur Fabrice Ondoa. En effet, ce dernier a choisi cette mairie pour mettre en place son soutien en direction des enfants sans actes de naissances. Pour ce faire, la délégation de l'Unicef Cameroun conduite par le bienfaiteur, ambassadeur de bonne volonté du fonds, a récemment été reçue pour la circonstance. L'acte rentre dans un processus que suit l'Unicef à travers le gardien de but, pour faciliter l'obtention de ce document par chaque enfant dès la naissance.

LUTTE CONTRE LA CATARACTE

Des soins gratuits à Ngaoundéré

Ils ont fait l'objet d'une campagne du 02 au 06 janvier, à la clinique islamique et l'hôpital protestant de ce chef-lieu de la région de l'Adamaoua. L'initiative est de deux organisations non gouvernementales, turque et britannique. L'équipe est constituée de six ophtalmologistes, dont deux étrangers et quatre Camerounais. L'objectif est de soulager de nombreux malades par des consultations et des traitements adéquats ; notamment, il est question d'opérer gratuitement 300 personnes souffrant de la cataracte.

RESTAURATION DES PAYSAGES DEGRADEES

La savoir autochtone comme pourvoyeur

De l'avis des spécialistes, il est à prendre en compte, pour consolider les efforts entrepris par les États.

C. O
(stagiaire)

La déforestation et la dégradation des terres constituent la résultante des changements climatiques et de la demande alimentaire pressante due à une croissance démographique rapide. Pour contourner ces phénomènes, il y a lieu de procéder à une restauration des terres. Et souvent, certaines espèces exotiques sont utilisées pour résoudre cette équation. Pourtant, de l'avis des experts, ces dernières qui de nature sont envahissantes, sont la cause de la destruction de la biodiversité. Par conséquent, elles favorisent plutôt la dégradation des terres, pire, de certains écosystèmes. Les espèces exotiques envahissantes étant, selon la Convention sur la diversité biologique, des plantes, animaux et autres organismes qui ne sont pas indigènes à un écosystème. Pour cela, ils peuvent causer le déclin ou l'élimination des espèces indigènes, et par ricochet nuire à la santé de l'homme et à



l'environnement. À l'exemple de la jacinthe d'eau, qui en fait partie, ces plantes exotiques empêchent la croissance des cultures et des pâturages, et peuvent causer des problèmes de santé, expliquait Yusuf Adan, responsable du programme des espèces du Fonds mondial pour la nature au Kenya, lors d'un forum

organisé dans ce pays en août 2018 par le Centre de recherche forestière internationale (Cifor). Une réalité qui se vit au Cameroun, avec cette jacinthe d'eau qui de plus en plus envahit certaines rivières du Cameroun (fleuve Nyong dans la partie du lit située à Abong Mbang, dans la région de l'Est ; le fleuve Abo situé dans

l'arrondissement de Bonaléa, près de Douala), à cause de la pollution en amont des populations riveraines. Une situation déplorable qui appauvrit ces cours d'eau en poisson et favorise la prolifération des moustiques.

Solution. Pour endiguer le fléau, les experts agissent de concert et conviennent de ce que la contribution des connaissances autochtones pour gérer ces espèces envahissantes, serait d'un grand apport. Puisqu'en Éthiopie par exemple, les petits exploitants ont eu à identifier des plantes indigènes aptes à contrôler ces plantes. Une raison de plus, qui vient ainsi renforcer la nécessité de relier la science à ces connaissances. Une option que les scientifiques devraient reconnaître et que les acteurs du développement (États, Organisations non gouvernementales) devraient prendre en compte, s'ils veulent innover dans ce combat.

AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

3840 panneaux solaires pour alimenter les aéronefs

Ils viennent d'une donation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci), et sont aménagés sur une superficie de plus de 14 000 mètres carrés, apprend-on de l'entreprise publique camerounaise, Aéroports du Cameroun (Adc). L'objectif est d'améliorer la disponibilité de l'énergie dans les aéronefs, grâce à une production solaire photovoltaïque de près de 1,5 mégawatt. Il est également question d'atténuer par le projet, l'émission du dioxyde de carbone (Co2) dans la nature.

EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE

Les travaux de la 62^e assemblée générale lancés

Le rassemblement débute ce jour à Ebolowa, avec plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, à l'effet de promouvoir le vivre ensemble dans ce milieu.

Corine Ewolo
(Stagiaire)

La paroisse Adoum Evina Medomô consistoire Ntem, synode municam d'Ebolowa accueille dès ce 8 janvier, la 62^e assemblée générale de l'église presbytérienne camerounaise (Epc). À l'occasion de ces assises, le révérent Guy Martial NDjonglo, candidat du synode Municam au poste de modérateur de la 62^e assemblée générale de l'église presbytérienne camerounaise (Epc), aura la lourde responsabilité, s'il est choisi par les Synodes, de conduire les travaux de cette réunion. En outre, l'on s'attend à des décisions sur l'ensemble des problèmes et tensions qui font vaciller le vivre ensemble dans l'Église presbytérienne Camerounaise.

Il apparaît évident que l'homme de Dieu aura une Église sur les épaules. Et quel que soit le degré de virtuosité dont il puisse faire montre, il aura certainement besoin de l'assistance de l'Esprit de Dieu pour lui permettre d'éviter les écueils et les récifs que vont lui constituer ses propres collègues Pasteurs. Alors, la seule arme qui puisse l'aider dès à présent reste la prière des hommes et des femmes de foi. À cet effet, les délégués des huit Synodes qui constituent l'Assemblée Générale de l'Epc viendront en effet donner vie et couleurs à cette paroisse du Consistoire Ntem, Synode Municam. Par ailleurs, l'Epc fait face à plusieurs problèmes qui pourront être résolus au cours de cette 62^e assemblée générale. En effet, il en ressort parmi ces tensions que le secrétaire général de l'Epc, le pasteur Bessala Mbesse, pasteur du Consistoire Yaoundé et du



synode Centre a pris position contre la double décision du Synode Centre qui, par le Comité de stratégie, a fait adopter qu'il faille attendre que le Synode hôte se prononce d'abord sur son candidat. Puis, le Comité de nomination a fait sortir le nom d'un Pasteur, pas celui du Synode hôte, mais celui du Synode Centre en adressant un rappel à l'ordre au modérateur dudit Synode, le Pasteur Guy Béatrice Mengolo. Loin des débats autour de la légitimité ou de la

légitimité de cette lettre, et de l'identité de l'auteur de cette décision incriminée, certains innocentant le Synode centre et laissant la faute de la nomination au seul modérateur du Synode Centre. En outre, il importe de connaître les procédures de l'église presbytérienne Camerounaise dans la gestion des assemblées. Le rapport présenté par le Comité de nomination et adopté en plénière devient la propriété de la juridiction, quand bien même il existe des protestations en plénière, la seule véritable contestation qui serait valable aurait

été une désolidarisation signée et déposée sur la table du Synode Centre, par des pasteurs et/ou des Consistoires. En tout état de cause, la réaction rapide du secrétaire général est une bonne chose. Par contre, des interrogations demeurent quant à l'isolement de cet acte du secrétaire général. L'Epc a besoin de paix, et nul ne doute que les sept autres Synodes montreront cette voie pour une sérénité des travaux à Ebolowa.

OBSEQUES DU

Patriarche M. EKANI EKANI Innocent (Innou)

**Du 22 décembre 2018 au
10 janvier 2019**

Recueillement tous les soirs au domicile de M. Ndzana Paul sis au quartier Mimboman chapelle (derrière Paysan)

Vendredi 11 janvier 2019
14h 00 : mise en bière à la morgue de l'hôpital central de Yaoundé suivie d'une messe à la chapelle de l'hôpital
15h 00 : départ pour le village Angala (ancienne

route Yaoundé-Douala)
16h 00 : arrivée et installation de la dépouille
20h 00 : messe suivie de la grande veillée jusqu'à l'aube

Samedi 12 janvier 2019
10h 00 : début des cérémonies traditionnelles
14h 00 : messe
Témoignage
15h 00 : inhumation
Collation
Fin des cérémonies

1940 – 2018

JOURNAL L'EPERVIER

Déclaration n° 078/RDD/106/BASC

Quotidien d'Informations, d'Investigations et d'Analyses diverses contre la Corruption

Siège Social : Yaoundé - Cité verte
B.P.: 2152 Tél : 22 23 73 93 / 77 72 69 28
Fax : 22 23 73 93
E-mail : epervier_hebdo@yahoo.fr
N° Cont: P047000277581Y

9^{ème} EDITION DES

«EPERVIER PRESS AWARDS»



SEMAINES D'ACTIVITÉS
DU 16 FÉVRIER AU
02 MARS 2019

SOIRÉE DE GALA : 02 MARS 2019 AU PALAIS DES CONGRÈS DE YAOUNDÉ



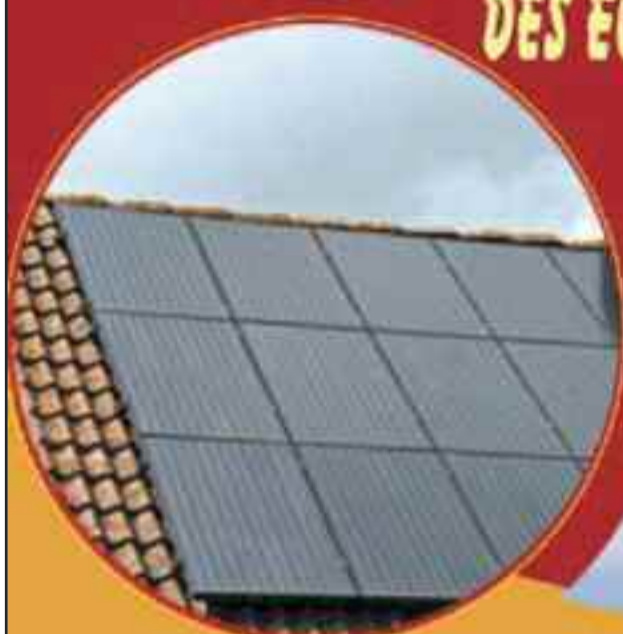
Institut Supérieur de Formation aux métiers
des Télécommunications, de l'Innovation
Technologique, de Commerce et de Gestion

EN
PARTENARIAT
AVEC

INSTITUT AFRICAINE D'INFORMATION
IB-OBESOBI
Centre d'Excellence Technologique Pout BIYA



CONCOURS POUR LA FORMATION DE 100 TECHNICIENS EN INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET SYSTEMES SOLAIRES



PROGRAMME DE FORMATION :

- Production de l'énergie électrique et de l'énergie solaire ;
- Connaissance physique du matériel ;
- Montage des équipements électriques ;
- Installation des kits solaires.

Date de concours :
le 2 Février 2019

Date limite de dépôt des dossiers :
le 31 Janvier 2019 à 15 h
au campus de IFTIC-SUP

Conditions d'admission

L'admission à se fait exclusivement
par voie de concours.
Elle est ouverte à tout candidat
titulaire du BEPC ou du CAP
en Electricité d'équipements.

Dossier de candidature :

- 1)- Une demande manuscrite adressée au
PCA de l'IFTIC-SUP;
- 2)- une copie certifiée conforme du BEPC
ou du CAP ;
- 3)- Une copie certifiée conforme de l'acte de
naissance datant de moins de trois mois,
- 4)- 04 photos d'identité (4X4) ;
- 5)- 5.000 CFA des frais de dossier.

**Offre de formation
aux collectivités territoriales décentralisées
et aux structures privées et étatiques**

B.P. 33 384 Yaoundé, Awaé-escalier Tél. : +237 243 01 32 33 / 677 92 48 89 / 699 53 93 24
Site web : www.iftic-sup.net e-mail : contact@iftic-sup.net